

Comprendre la vaccination

Enfants, adolescents, adultes



**PROTÉGEONS-NOUS,
VACCINONS-NOUS.**



www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

SOMMAIRE

La vaccination permet de protéger chacun de nous contre différents microbes (virus et bactéries) à l'origine de maladies infectieuses.

Le principe de la vaccination remonte au XVIII^{ème} siècle. En 1798, le médecin anglais Edward Jenner met au point le 1^{er} vaccin contre la variole. En 1885, Louis Pasteur réalise la 1^{ère} vaccination contre la rage. L'histoire est en marche: le principe de la vaccination est identifié et de plus en plus de vaccins contre des maladies graves sont créés.

On se vaccine pour soi-même, mais aussi pour protéger ses parents, ses enfants, ses proches, ses collègues et les autres membres de la collectivité qui ne peuvent pas être vaccinés parce que malades ou trop petits. Les personnes vaccinées contribuent à protéger les non vaccinés.

Se faire vacciner, tenir à jour son carnet de santé ou de vaccination en suivant le calendrier des vaccinations, c'est participer à la lutte contre les infections en France et dans le monde.

Ce livret répond à vos questions et peut vous permettre de mieux comprendre l'utilité des vaccins, pour faire reculer – et même disparaître – certaines maladies très graves.

LA VACCINATION EXPLIQUÉE SIMPLEMENT

Les questions les plus courantes.

p. 4

VACCINS ET MALADIES

Diphtérie Tétanos Poliomyélite, Coqueluche, Tuberculose, Rougeole Oreillons Rubéole, Hépatite B, Papillomavirus et cancer du col de l'utérus, Infections à Méningocoque, Pneumocoque, Grippe, Vaccin du voyageur, Les vaccins du futur.

p. 13

CONSEILS PRATIQUES

Le calendrier des vaccinations au format carte postale, Le carnet de vaccination, Conserver les vaccins, Où se faire vacciner? L'information sur internet.

p. 30

POUR EN SAVOIR PLUS

LA VACCINATION EXPLIQUÉE SIMPLEMENT

À quoi servent les vaccins ?

Les vaccins sont les moyens les plus efficaces de se protéger contre certaines infections graves.

Grâce à la vaccination, la variole a disparu alors que d'autres, comme la poliomyélite sont devenues très rares.

C'est pour continuer à se protéger contre ces maladies qu'il est important de se faire vacciner. Plusieurs millions de personnes sont vaccinées chaque année en France.

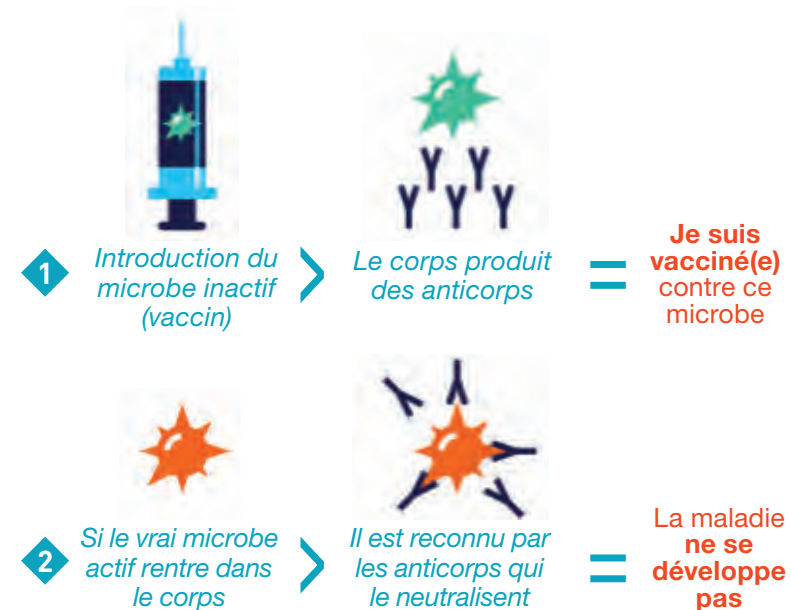
D'autres maladies pour lesquelles il existe un vaccin, comme la rougeole, existent toujours.

Les vaccins, comment ça marche ?

Quand on fait une vaccination, on introduit dans le corps, par une piqûre ou par la bouche, un microbe complètement inactif ou très affaibli c'est-à-dire inoffensif (c'est l'antigène).

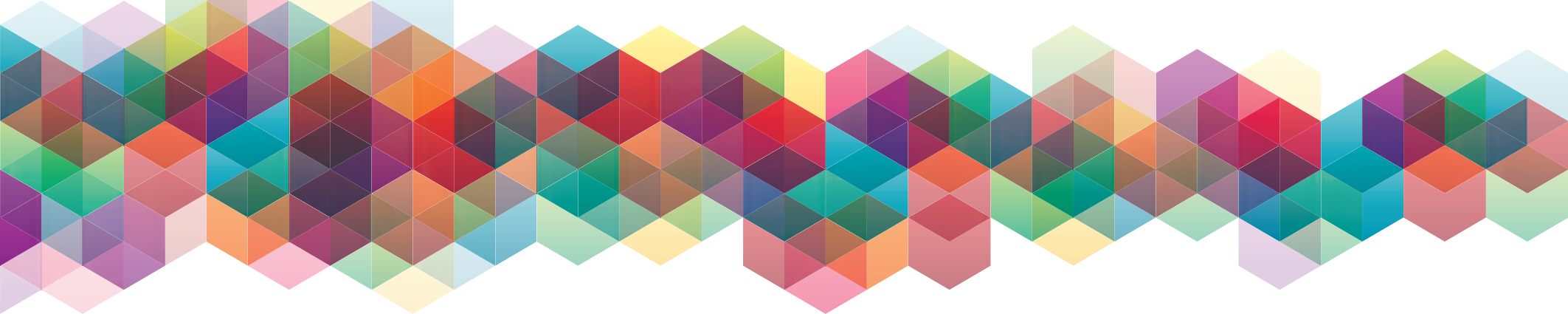
Notre corps réagit à l'introduction de ce faux microbe en fabriquant des défenses appelées "anticorps". Au cours de la vie, lorsque le corps rencontre le vrai microbe, il reconnaît le microbe inactif (antigène) qui était contenu dans le vaccin, et sait donc se défendre efficacement contre le vrai microbe (voir page 5).

Les vaccins protègent seulement des maladies contre lesquelles on est vacciné (par exemple le vaccin contre le tétanos ne protège que contre la maladie du tétanos).



Les vaccins détruisent-ils la protection naturelle contre les maladies ?

Non. Au contraire, les vaccins renforcent les protections naturelles et aident le corps à se préparer à l'avance pour pouvoir lutter contre les maladies ciblées par les vaccins.



Pourquoi certaines maladies ont aujourd'hui disparu ?

Au cours de l'histoire, **les deux progrès qui ont le plus fait augmenter l'espérance de vie dans le monde et améliorer la santé des populations sont l'accès à l'eau potable et la vaccination.** Mais certaines maladies réapparaissent dès que la proportion de personnes vaccinées diminue.



Que se passe-t-il si les gens arrêtent de se faire vacciner ?

Il y aurait beaucoup plus de cas de maladies infectieuses, de complications graves et plus de décès. **Pour certaines maladies, il y aurait des épidémies régulières.** Il y a des exemples récents de ce type de situation :

- ◆ Aux États-Unis, la vaccination contre la coqueluche a baissé en 2013 ce qui a entraîné une forte augmentation du nombre de cas de coqueluche : 21 000 cas de coqueluche ont été recensés en 2013 contre 1 000 cas en 1973.
- ◆ Une grosse épidémie de rougeole s'est déclarée en France de 2008 à 2012 du fait du nombre insuffisant de personnes vaccinées contre cette maladie.

Avec autant de vaccins est-ce qu'on ne sollicite pas trop le système immunitaire ?

Non. Le système immunitaire (système de défense) est capable de faire face à beaucoup d'attaques en même temps. Il est fait pour se défendre contre énormément de microbes. Se faire vacciner ne diminue ni sa force ni ses capacités.

Est-il possible de faire plusieurs vaccins en même temps ?

Oui. Si certains vaccins sont administrés en même temps c'est qu'ils sont compatibles et qu'ils ont la même efficacité lorsqu'ils sont donnés ensemble.

1 million

c'est le nombre d'antigènes différents (c'est-à-dire tous les éléments étrangers au corps comme par exemple les virus, les parasites, mais aussi les poussières, les protéines alimentaires, etc.) auquel notre corps peut répondre en même temps.

138 c'est le nombre d'antigènes contenus dans la totalité des vaccins du calendrier des vaccinations. C'est comme une goutte d'eau dans l'océan pour notre système immunitaire !



Le calendrier des vaccinations c'est quoi ?

Le calendrier des vaccinations décrit l'ensemble des vaccins qu'il faut faire selon l'âge de la personne (nourrissons, enfants, adultes, personnes âgées, etc.).

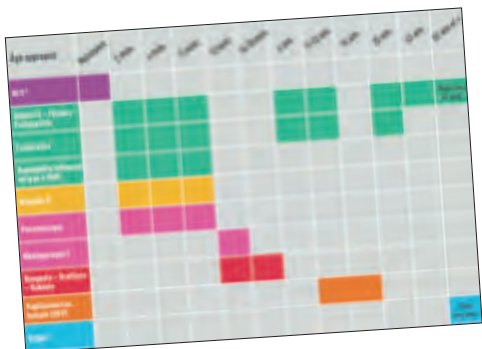
Il précise aussi le nombre d'injections, de rappels et l'espacement entre les vaccins. Il indique quels sont les vaccins à faire suivant les particularités de chacun (femmes enceintes, métiers spécifiques, personnes dont le système immunitaire fonctionne mal, etc.).

Il est publié chaque année par le Ministère de la santé après avis du "Comité technique des vaccinations du Haut Conseil de santé publique".

Pourquoi est-ce que le calendrier des vaccinations change régulièrement ?

Le calendrier des vaccinations peut changer pour s'adapter à :

- ◆ L'évolution des maladies, à leur fréquence, aux risques d'épidémies, aux groupes de personnes les plus touchées (qui peuvent changer au cours du temps).
- ◆ L'existence de nouveaux vaccins et l'évolution des vaccins qui existent déjà.
- ◆ Des nouvelles connaissances scientifiques sur la durée de protection des vaccins.



Est-ce que la vaccination c'est aussi pour les adultes ?

Oui, la vaccination est aussi très utile chez l'adulte. Il est nécessaire que les adultes fassent les rappels des vaccins qu'ils ont eus lorsqu'ils étaient enfants. En effet, **les défenses du corps peuvent diminuer avec le temps et doivent être réactivées**, comme par exemple pour des maladies comme le tétanos, la diphtérie ou la polio.

Il n'est jamais trop tard pour se faire vacciner : les adultes peuvent aussi se faire vacciner même s'ils n'ont jamais été vaccinés auparavant.

Certains vaccins sont recommandés pour les adultes (et parfois les enfants) lors d'un voyage dans certains pays.

Pourquoi certains vaccins sont-ils obligatoires ?

Certains vaccins ont été rendus obligatoires pour stopper de graves et importantes épidémies du XX^{ème} siècle. La loi oblige donc que les trois vaccins suivants soient faits :

Vaccins contre la diphtérie et le tétanos dont la primo vaccination et le 1^{er} rappel avant 18 mois sont obligatoires.

Vaccin contre la poliomyélite dont la primo vaccination et les rappels jusqu'à 13 ans sont obligatoires.



0 cas de poliomyélite en France depuis 1997. 0 cas de variole dans le monde depuis 1977.

1 000 décès dus au tétanos étaient déclarés en 1945, 171 en 1995 et 7 en 2005.



Quelle est la différence entre les vaccins dits obligatoires et les vaccins dits recommandés ?

Certains vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la polio ont été rendus obligatoires par la loi, en raison d'épidémies anciennes et d'une mortalité très importante de la population (1938, 1940 et 1964). Depuis la fin des années 1960, avec le ralentissement des grandes épidémies grâce à la vaccination et l'évolution de la société, les pouvoirs publics préfèrent que les personnes prennent leurs propres décisions en étant informées.

Les vaccins du calendrier des vaccinations sont tous indispensables. Chez les adultes, **il y a des vaccinations obligatoires pour certains métiers exposés à un risque** plus important de transmission de certaines maladies, comme par exemple les **personnels de santé**.

Pourquoi les vaccins sont-ils nécessaires pour l'entrée en collectivité (crèche et école) ?

Les enfants les plus jeunes ne sont pas encore totalement protégés contre certaines maladies. **Vacciner ses enfants, c'est les protéger contre des maladies graves mais aussi protéger les autres, trop petits ou trop fragiles pour être vaccinés; et c'est diminuer le risque d'épidémies.**

Pourquoi le médecin vérifie-t-il le carnet de vaccination de mon enfant ?

Les médecins généralistes, les pédiatres, les infirmières scolaires, etc. vérifient si les vaccins ont été faits et si des rappels sont nécessaires.

Ces professionnels de santé informent les parents de l'importance de la vaccination pour leur enfant et pour la collectivité.

Ils expliquent également les risques pour sa santé et celle des autres si on refuse de les faire vacciner. Dans le cadre des vaccins obligatoires la loi doit être respectée.

Qui met au point les vaccins ?

Les vaccins sont mis au point par les chercheurs universitaires, des fondations publiques ou par des laboratoires pharmaceutiques.

La vaccination comporte-t-elle des risques ?

Les études menées sur les vaccins ne montrent pas de risque plus important de développer une maladie après avoir été vacciné.

D'ailleurs, **plusieurs centaines de millions de personnes sont vaccinées chaque année en France et dans le monde sans développer de maladies particulières.**

Le vaccin est un médicament. Comme pour tous les médicaments, il peut y avoir des effets secondaires ou indésirables (petite fièvre, douleur au point d'injection). Ces effets éventuels sont beaucoup moins importants que ceux que peuvent causer la maladie contre laquelle protège le vaccin.

Il existe aussi des circonstances où l'on ne peut pas faire certains vaccins : c'est ce qu'on appelle les contre-indications. Votre médecin vérifiera si vous pouvez ou non être vacciné au moment voulu.



VACCINS ET MALADIES

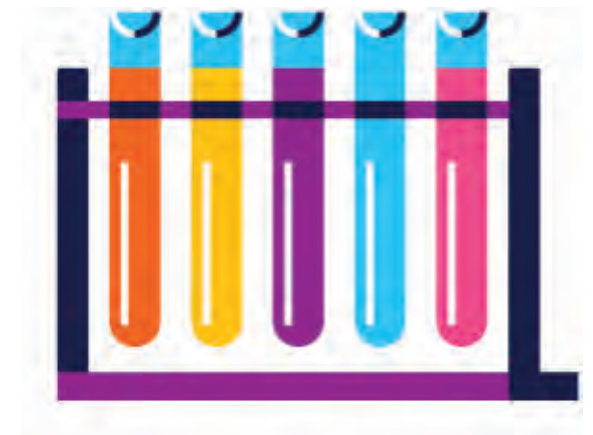
À quoi sert l'aluminium présent dans les vaccins ?

L'aluminium est un composant (appelé adjuvant) utilisé dans la fabrication des vaccins depuis 1926, pour améliorer leur efficacité et augmenter la réaction immunitaire.

De nombreuses recherches et études scientifiques ont été menées pour vérifier que l'aluminium était sans danger. Aucun effet nocif n'a été établi. Des traces d'aluminium peuvent rester autour du point d'injection pendant plusieurs années après l'injection sans danger pour la santé.

Quelles sont les autorités qui encadrent la vaccination en France ?

- ◆ Le Ministère de la santé élabore la politique vaccinale.
- ◆ Le Haut Conseil de la santé publique avec le Comité technique des vaccinations donnent des avis et des recommandations sur les vaccinations en se basant sur les connaissances scientifiques.
- ◆ L'institut de Veille sanitaire assure la surveillance des maladies pour lesquelles il existe des vaccins.
- ◆ L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) contrôle la qualité des vaccins et surveille le rapport bénéfice/risque des vaccins en collectant tous les effets indésirables déclarés. Elle travaille en collaboration avec l'agence européenne des médicaments.
- ◆ La Haute Autorité de santé évalue le service rendu des vaccins autorisés si le laboratoire qui les produit souhaite qu'ils soient remboursés par l'assurance maladie.
- ◆ L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé informe le public et les professionnels de santé sur les vaccinations.



DIPHTÉRIE TÉTANOS POLIOMYÉLITE

Il existe **1 vaccin** qui combine une protection contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche et contre la bactérie *Haemophilus influenzae b* et l'hépatite B.

La diphtérie se transmet par la toux et les éternuements. Elle prend la forme d'une angine grave, qui peut entraîner des complications et provoquer la mort par asphyxie. La diphtérie a disparu en France mais il existe encore des foyers dans le monde. La vaccination de toute la population permet donc d'éviter la transmission du microbe responsable de la diphtérie et la réapparition de la maladie en France.

Le tétanos est causé par une bactérie qui vit très longtemps (plus de 100 ans) et qui se trouve partout dans la terre. Il s'introduit dans le corps par une blessure ou une petite plaie. Le tétanos attaque le système nerveux. Il est mortel une fois sur trois ou peut laisser des séquelles graves. **Le vaccin est le seul moyen d'être protégé contre le tétanos** car il n'existe pas d'immunité naturelle (c'est-à-dire pas de défenses naturelles) contre cette maladie.

La poliomyélite est une infection virale qui, dans sa forme la plus grave provoque des paralysies des bras, des jambes ou des muscles qui permettent de respirer. Ces paralysies peuvent laisser des déformations presque toujours définitives.

En France, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire pour tous les nourrissons.

Pourquoi y a-t-il encore chaque année des personnes qui meurent du tétanos en France ?

Parce qu'elles ne sont pas protégées par la vaccination et que le tétanos est un bacille fréquent (les personnes qui jardinent et qui bricolent sont particulièrement exposées au risque de maladie) et mortel dans un cas sur trois. Certaines personnes n'ont jamais été vaccinées ou bien leur vaccination est trop ancienne.

Après avoir été vaccinée contre le tétanos, **une personne adulte est protégée pendant environ vingt ans.** Les rappels, à l'âge adulte, se font à 25 ans, 45 ans, 65 ans, puis au-delà, tous les 10 ans.

Pourquoi se faire vacciner contre certaines maladies qui ont presque disparu de France ?

Les microbes ne s'arrêtent pas aux frontières. La vaccination reste indispensable car de nombreuses personnes voyagent dans des pays où certaines maladies, qui pourraient être évitées par la vaccination, sont encore présentes : c'est le cas de la poliomyélite dans certains pays d'Afrique et d'Asie. Cette maladie pourrait réapparaître chez des personnes non vaccinées ou n'ayant pas effectué leurs rappels.

En Syrie, en 2013, **13 nouveaux cas** de poliomyélite ont été déclarés par l'OMS alors qu'aucun cas depuis 1999 n'avait été signalé dans ce pays. Cette situation est très probablement consécutive à l'interruption des campagnes de vaccination en 2012 en raison des conflits dans ce pays.

COQUELUCHE

La coqueluche est une maladie respiratoire due à une bactérie.

Elle provoque des quintes de toux fréquentes et prolongées. **La coqueluche est très contagieuse et se transmet par la toux des personnes infectées.** La coqueluche est fréquente chez les adultes. C'est une maladie grave lorsqu'elle touche des personnes fragiles comme les nourrissons, les femmes enceintes et les personnes âgées. Chez les nourrissons non vaccinés, la coqueluche peut entraîner des complications respiratoires ou cérébrales graves, qui peuvent conduire à des décès.

Pourquoi faut-il faire un rappel de vaccination contre la coqueluche à l'âge de 25 ans ?

L'efficacité du vaccin contre la coqueluche n'est pas définitive. Avoir eu la maladie dans l'enfance ne protège pas toute la vie et il est possible de l'attraper plusieurs fois dans sa vie.

Le rappel à 25 ans permet d'éviter de transmettre la maladie aux nourrissons de moins de 6 mois, qui ne sont pas encore protégés par la vaccination et chez qui la coqueluche peut entraîner des complications graves, voire des décès.

Il faut aussi s'assurer avant ou juste après la naissance d'un bébé que l'entourage est à jour de sa vaccination (parents, frères et sœurs, grands-parents, personnes qui garderont le nourrisson).

TUBERCULOSE

La tuberculose est une maladie infectieuse qui atteint en général les poumons.

C'est une maladie contagieuse qui se transmet par la toux des personnes infectées. Si elle n'est pas soignée, la tuberculose peut être mortelle. Il existe des formes graves de la maladie, comme les méningites tuberculeuses, qui touchent notamment les enfants. Un vaccin protège de la tuberculose, et en particulier de ses formes graves: le BCG. Depuis 2007, la vaccination par le BCG n'est plus obligatoire mais elle reste recommandée pour les nourrissons et les enfants les plus exposés au risque de tuberculose.

Quand et quels enfants faut-il vacciner contre la tuberculose (BCG) ?

La vaccination BCG est faite le plus tôt possible après la naissance et avant l'âge de 15 ans chez les enfants à risque de tuberculose. La vaccination est recommandée en particulier pour tous les enfants vivant en Ile-de-France, en Guyane et à Mayotte car la tuberculose reste fréquente dans ces régions. Elle est également recommandée pour les enfants nés dans un pays où la tuberculose est répandue et pour les enfants dont un des parents est originaire d'un pays à risque.

Pourquoi certaines personnes vaccinées attrapent quand même la tuberculose ?

Le vaccin BCG n'est pas efficace à 100 %. Il protège surtout des formes graves de tuberculoses en particulier chez les enfants.

En France, entre **5 000 et 6 000 cas** de tuberculose sont déclarés chaque année, avec de grandes variations d'une région à l'autre.

Chaque année dans le monde, on estime à **9 millions** le nombre de nouveaux malades et à **1,5 millions** le nombre de morts dû à la tuberculose.

ROUGEOLE OREILLONS RUBÉOLE

—
1 personne
infectée par la
rougeole peut
contaminer
**entre 15 et
20 personnes**
non vaccinées.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse.

Elle se transmet par l'éternuement et la toux. La rougeole provoque des plaques rouges, une toux pénible, une température élevée et une grande fatigue. Elle peut entraîner des complications graves (atteintes du cerveau ou des poumons) qui nécessitent une hospitalisation (surtout chez les enfants de moins de 1 an, les adolescents, les femmes enceintes et les adultes) et qui peuvent entraîner le décès.

Les oreillons, cette infection virale très contagieuse est une inflammation des glandes salivaires qui provoque un gonflement du cou.

Elle se transmet par les postillons et la salive. Des épidémies peuvent arriver dans les collectivités (écoles, universités, etc.). Généralement sans gravité, cette maladie est très douloureuse et peut entraîner des surdités chez les enfants et des complications ovariennes ou testiculaires chez les adolescents et les adultes, parfois responsables de stérilité.

—
En France,
476 000 cas
d'oreillons par an
étaient déclarés en
1986, contre 5 840
en 2011.

La rubéole est une maladie très contagieuse due à un virus.

Elle est un vrai danger pour les femmes enceintes et leurs futurs bébés. Si on l'attrape pendant les premiers mois de la grossesse, la rubéole peut provoquer des malformations graves chez le bébé. C'est pourquoi, il est indispensable que toutes les femmes en âge d'avoir des enfants soient vaccinées.

En France, des cas de rubéole congénitale sont encore observés et sont la cause dans certains cas d'interruptions médicales de grossesse.

Est-ce qu'il y a un risque pour la santé à se faire vacciner avec le vaccin ROR ?

Non, le vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole) est tout à fait sûr. En 1998, une étude anglaise avait fait craindre un lien possible entre cette vaccination et le développement de l'autisme. Depuis, il a été démontré que les résultats de cette étude avaient été falsifiés. D'autres études portant sur un nombre très important de patients vaccinés ont confirmé qu'il n'y avait aucun lien entre le vaccin ROR et l'autisme.

—
1 vaccin unique
existe pour se
protéger à la fois
de la rougeole, des
oreillons et de la
rubéole : le ROR.
Le vaccin est pris
en charge à 100 %
jusqu'à l'âge de
17 ans inclus.

HÉPATITE B

L'hépatite B est une maladie du foie due à un virus : le Virus de l'Hépatite B (ou VHB).

Ce virus est très contagieux (100 fois plus contagieux que le virus du sida). **Il peut se transmettre par les relations sexuelles et par le sang.** Ainsi, le partage d'aiguilles ou de seringues souillées pour les personnes qui consomment de la drogue représente un mode de contamination fréquent. De même, des contaminations lors de tatouages et piercings sont possibles si le matériel n'a pas été correctement stérilisé. Enfin, le virus peut être transmis de la mère à l'enfant au cours de l'accouchement ou de l'allaitement.

En France, **1 500 personnes** meurent encore chaque année d'une maladie du foie liée à l'hépatite B et **270 000** sont porteuses chroniques du virus.

L'hépatite B peut se manifester par une jaunisse (c'est-à-dire une coloration jaune de la peau et des yeux) ainsi que par une grande fatigue. Dans 70 % des cas, les personnes infectées ne ressentent pas de symptômes particuliers. La maladie peut guérir toute seule ou devenir chronique. Chez 30 % des patients avec une maladie chronique, elle peut entraîner une cirrhose ou un cancer du foie.

Trois injections suffisent pour être protégé toute la vie. La vaccination contre l'hépatite B est obligatoire pour certains métiers.

Le vaccin contre l'hépatite B est-il vraiment utile ?

Se faire vacciner contre l'hépatite B est vraiment utile car le virus est présent en France et dans de nombreux pays.

Faire vacciner ses enfants quand ils sont petits, c'est les protéger pour plus tard, lorsqu'ils rencontreront le virus. Le vaccin est le moyen le plus efficace pour se protéger de cette maladie grave.

À Taïwan, où le virus est très fréquent comme dans beaucoup de pays d'Asie, une grande étude a montré que le nombre de cirrhoses et de cancer du foie a diminué de façon spectaculaire grâce à la vaccination. En Italie du sud, 5 ans après le début de la vaccination des enfants, le nombre d'enfants porteurs d'hépatite chronique a été divisé par 10.

La vaccination contre le virus de l'hépatite B comporte-t-elle des risques ?

Le vaccin est un médicament. Comme tout médicament, il peut avoir des effets imprévisibles comme une réaction allergique. Des effets secondaires et indésirables sont également possibles (petite fièvre, douleur au point d'injection). Ces effets sont très faibles comparés à la maladie contre laquelle protège le vaccin.

Le saviez-vous ?

En 1998, lors d'une campagne de vaccination des adolescents, les médias ont parlé de l'apparition de cas de sclérose en plaques (ou SEP) soupçonnés d'être liés à la vaccination contre l'hépatite B. Afin de pouvoir vérifier ces informations et selon le principe de précaution, il a été décidé de stopper la campagne de vaccination.

Depuis, toutes les recherches et études menées en France et dans le monde ont montré qu'il **n'y avait aucun lien entre la vaccination contre l'hépatite B et le développement de la sclérose en plaques.**

Depuis 1982, plus de **1 milliard** de doses de vaccin contre l'hépatite B ont été administrées dans le monde.



HPV ET CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Les papillomavirus humains (ou HPV) sont des virus très courants qui peuvent infecter les muqueuses de la peau.

Il existe plus de 150 types de papillomavirus; environ 40 d'entre eux peuvent infecter les organes génitaux des hommes et des femmes. Ces virus sont responsables du développement du cancer du col de l'utérus qui est le 2^{ème} cancer le plus fréquent chez la femme dans le monde. Les infections par ces virus sont très fréquentes et se transmettent généralement lors des premiers contacts sexuels.

En France, **1 000 femmes** décèdent chaque année d'un cancer du col de l'utérus.

Dans 90 % des cas, le virus s'élimine naturellement et l'infection n'a aucune conséquence sur la santé. Dans 10 % des cas restants, l'infection persiste et peut entraîner des lésions au niveau de la muqueuse du col de l'utérus. On parle alors de lésions précancéreuses qui peuvent évoluer vers un cancer 10 à 15 ans après l'infection par le virus. Ces lésions sont détectées par les frottis qui doivent être régulièrement effectués par le médecin traitant, un gynécologue ou une sage-femme.

La vaccination ne protège pas contre tous les papillomavirus responsables du cancer du col de l'utérus. Les deux vaccins actuellement disponibles protègent des HPV responsables de 70 % des cancers du col de l'utérus.

Se faire vacciner ne dispense pas du dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis. Cet examen doit être réalisé tous les 3 ans chez toutes les femmes de 25 à 65 ans.

Qui faut-il vacciner contre les HPV ?

Cette vaccination est recommandée en France **pour les jeunes filles entre 11 et 14 ans et les jeunes femmes jusqu'à 19 ans.** Deux ou trois injections suffisent en fonction de l'âge de la jeune fille.

Les vaccins contre les infections à papillomavirus peuvent-ils provoquer des scléroses en plaques ?

170 millions de doses de vaccins contre les HPV ont été distribuées dans le monde. Le système de surveillance montre qu'il n'y a pas plus de développement de sclérose en plaques (ou SEP) chez les personnes vaccinées que chez les personnes non vaccinées.

La vaccination contre les HPV est-elle vraiment utile ?

La vaccination contre les HPV est utile car elle empêche, pour une majorité de ces virus (voir précisions précédentes), le développement des lésions précancéreuses du col de l'utérus.

Chaque année en France, plus de 3 000 femmes sont atteintes d'un cancer du col de l'utérus.

Dans les pays où un nombre important de jeunes sont vaccinés comme l'Australie ou l'Angleterre, le nombre de nouveaux cas de lésions précancéreuses du col chez la jeune fille a largement diminué.

La vaccination dès l'âge de 11 ans et les frottis de dépistage réguliers à l'âge adulte sont 2 actions complémentaires qui permettent de réduire considérablement les décès dus au cancer du col de l'utérus chez la femme.

L'Australie a mis en place un programme de vaccination généralisée contre les infections à HPV, en **2007**. Depuis, il y a une diminution importante du nombre de lésions précancéreuses chez les femmes vaccinées dans ce pays.

INFECTIONS À MÉNINGOCOQUE

Les méningocoques sont des bactéries normalement présentes dans la gorge et le nez de nombreuses personnes.

Ces bactéries peuvent se transmettre par voie aérienne ou par la salive mais le plus souvent, les méningocoques ne provoquent pas de maladies particulières. Dans certains cas, ils peuvent provoquer des maladies très graves comme les méningites ou les septicémies qui peuvent être mortelles ou laisser des séquelles graves (paralysie, retard mental, etc.).

En 2012, **559 cas** d'infections graves à méningocoque ont été déclarés en France.

Il existe plusieurs formes de méningocoques. Des vaccins existent pour certaines formes de méningocoques. En France, la vaccination contre le méningocoque de type C est recommandée. D'autres vaccins contre d'autres types de méningocoques peuvent être recommandés pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, en cas d'épidémie ou de voyages dans des zones où ces bactéries sont présentes.

À quel moment se faire vacciner contre le méningocoque C ?

La vaccination est recommandée chez tous les enfants dès 12 mois. Elle est également recommandée jusqu'à l'âge de 24 ans inclus pour ceux qui ne l'auraient pas fait auparavant. Une seule dose est nécessaire. Il n'y a pas besoin de faire de rappel.

PNEUMOCOQUE

Le pneumocoque est une bactérie responsable d'infections graves comme les pneumonies, les méningites et les septicémies (infections du sang).

Les pneumonies sont des infections du poumon. Les septicémies et les méningites sont très graves. Ces infections à pneumocoque peuvent être mortelles ou laisser des séquelles graves (surdit , handicap neurologique, etc.).

Les infections li es aux pneumocoques sont plus fr equentes et plus graves chez les nourrissons et les personnes  g ees.

La vaccination est le meilleur moyen de se prot eger contre les infections   pneumocoque.

La vaccination a permis de diminuer de mani re tr es importante le nombre d'infections graves chez les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans.

Quand et qui doit-on vacciner contre le pneumocoque ?

La vaccination contre le pneumocoque est recommand e **chez tous les nourrissons** d es l' age de deux mois.

Chez l'enfant et l'adulte fragilis es par certaines maladies, la vaccination contre le pneumocoque est recommand e **sans limite d' age**. Les vaccins utilis es varient selon l' age de la personne et son  tat de sant e.

Environ **700 cas** par an de m eningites dues au pneumocoque sont recens es en France m etropolitaine.

GRIPPE

VACCIN DU VOYAGEUR

La grippe est une infection respiratoire aiguë, très contagieuse, due aux virus appelés Influenzae.

Souvent considérée comme bénigne, elle peut être grave, voire mortelle, pour de nombreuses personnes à risque ou fragilisées par certaines maladies chroniques (affections de longue durée), ainsi que pour les personnes âgées.

La vaccination est un moyen de prévention efficace pour éviter d'être malade lors de l'épidémie saisonnière qui survient chaque année en France entre les mois de novembre et d'avril.

Pour les personnes à risque ou fragilisées, le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie (sécurité sociale).

Pourquoi doit-on faire le vaccin contre la grippe tous les ans ?

Il existe différents types de virus grippaux. **Ces virus se caractérisent par leurs fréquentes mutations.** Tous les ans, les souches utilisées pour la préparation du vaccin sont adaptées aux mutations du virus dans le monde.

La vaccination doit donc être refaite tous les ans à l'automne afin que le vaccin protège contre les virus qui circuleront durant l'hiver.



—>
Selon les années, **5%** de la population est touchée par la grippe. Ce taux atteint **30 à 40%** chez l'enfant.

Il existe des risques de maladies liés à certains voyages et la vaccination constitue une des mesures importantes de prévention.

Il est important de vérifier que ses vaccinations sont à jour car certains pays exigent par exemple des vaccinations obligatoires contre la fièvre jaune et le méningocoque ACYW.

Des vaccins spécifiques sont recommandés selon les types de voyages et la destination : Hépatite A et B, rage, typhoïde, encéphalite japonaise, encéphalite à tique, choléra, etc.

C'est pourquoi il est important de consulter son médecin 2 à 3 mois avant son départ en voyage.

Certains vaccins doivent être faits dans un centre de vaccination habilité et doivent être notés sur un carnet international de vaccination (jaune).



LES VACCINS DU FUTUR

CONSEILS PRATIQUES

En 2010, près
de **100 000
personnes**
ont eu la dengue
en Martinique,
Guadeloupe et
Guyane.

De nombreux scientifiques et chercheurs travaillent ensemble en France et à l'étranger pour trouver de nouveaux vaccins et proposer aux populations du monde entier des solutions pour lutter contre les maladies infectieuses, qui provoquent encore aujourd'hui des épidémies et des millions de décès chaque année.

Parmi les maladies infectieuses qui font l'objet de recherches intensives, on peut citer la dengue, la maladie à virus Ebola, l'infection à VIH (virus de l'immunodéficience humaine responsable du sida), l'hépatite C ou encore le paludisme.

Le saviez-vous ?

Plusieurs dizaines de "candidats vaccins" contre le VIH (virus responsable du sida – syndrome d'immunodéficience acquise) **ont, par exemple, été testées ces trente dernières années.** La recherche se poursuit et de nouvelles pistes sont continuellement explorées.

Un vaccin contre la dengue devrait être disponible en 2016.



CONSEILS PRATIQUES



Le calendrier des vaccinations au format carte postale.

Cette carte postale résume les vaccins recommandés à l'ensemble de la population. Elle est mise à jour chaque année. Vous la trouverez chez votre médecin, votre pharmacien et sur internet sur le site de l'INPES.



Le carnet de vaccination.

Il est individuel et indispensable pour que le professionnel qui vaccine, inscrive le nom du vaccin et la date de l'injection. Il inscrit souvent au crayon la date du prochain vaccin à faire.

Ce carnet est pratique car il vous permet de savoir quelles vaccinations vous avez reçues et si vous êtes à jour.



Conserver les vaccins.

Dès le retour de la pharmacie, les vaccins doivent être conservés entre +2°C et +8°C à l'intérieur du réfrigérateur, **et pas dans la porte.**

Si vous avez gardé un vaccin qui est périmé, le mieux est de le rapporter dans une pharmacie.

Où se faire vacciner ?

- ◆ Chez un médecin.
- ◆ Dans un centre de vaccinations gratuit (se renseigner dans votre mairie).
- ◆ Dans une PMI pour les enfants de moins de 7 ans.
- ◆ Chez un infirmier avec l'ordonnance du médecin.
- ◆ Chez une sage-femme lors d'une consultation gynécologique pour certains vaccins.
- ◆ Dans un centre international de vaccination habilité pour certains vaccins en cas de voyage à l'étranger.
- ◆ Au service de médecine du travail pour certains vaccins.

L'information sur internet.

Difficile de s'y retrouver dans la quantité d'information proposée sur internet : sites d'information, forums de discussion, commentaires sur les réseaux sociaux, etc. Comment savoir si l'information trouvée est correcte ? Comment savoir si vous pouvez faire confiance aux commentaires publiés ?

Voici les 2 grandes questions à se poser pour y voir plus clair et pour savoir si les informations que vous lisez sont fiables.

Quelle est la source de l'information ?

De qui vient l'information que j'ai trouvée ?

Est-ce que les informations présentées sont justifiées par des références à des études médicales scientifiques, à des citations de professionnels ou à des articles publiés dans la presse scientifique ?

Le site existe-t-il pour soutenir une cause personnelle ou un groupe particulier ?

Le site propose-t-il des produits ou des documents à vendre ?

Quelle est la forme de l'information ?

Quel est le ton employé ? Est-il rassurant ou inquiétant ?

Est-ce que le ton est neutre ou est-ce qu'il prend des positions particulières ?

Quels sont les supports visuels utilisés ? Est-ce que sont présentées des photos qui font particulièrement peur ? Les illustrations sont-elles rassurantes et pédagogiques ?

Comment est présentée l'information ? Est-ce que ce sont des personnes qui témoignent de leur expérience personnelle ?

Est-ce que le site véhicule des rumeurs ou des "on-dit" ?





POUR EN SAVOIR PLUS :

Ministère de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html>

ANSM : <http://ansm.sante.fr/Produits-de-sante/Vaccins>

INPES : <http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/vaccination/index.asp>

INVS : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Couverture-vaccinale>

